

Le rôle des syndicats dans le futur

Le contexte économique est en changements constants et oblige les employés et les employeurs à faire face et à s'adapter régulièrement à de nouveaux défis. Parallèlement, le rapport de force entre le nombre d'emplois et la main-d'œuvre disponible se modifie énormément.

À la base, le rôle du mouvement syndical était d'obtenir des conditions de travail adéquates et de défendre les droits de base des travailleurs.

Jusqu'à tout récemment, un surplus de main d'œuvre a donné un plus grand pouvoir aux employeurs par rapport aux employés affaiblissant ainsi le pouvoir de négociation des syndicats qui ont dû se battre non seulement afin d'obtenir de nouveaux gains, mais afin de simplement arriver à conserver les acquis de ses membres.

Par contre, le rapport de force est en voie de changer puisque le marché du travail fait actuellement face à un important manque de main d'œuvre.

Les organisations syndicales devront donc ajuster leurs pratiques et leurs stratégies aux réalités actuelles et futures. Les syndicats auront plus de pouvoir afin d'obtenir de meilleures conditions de travail pour leurs membres tout en conservant et en bonifiant leurs acquis.

Cependant, les organisations syndicales font actuellement face à des défis de taille soit de mobiliser ses membres et de s'attirer la sympathie de la population en général. Beaucoup de jeunes travailleurs n'ont pas conscience du pouvoir des syndicats puisqu'ils n'ont pas été témoin des grosses victoires obtenues par ces derniers. Je pense qu'une bonne stratégie de communication devra être envisagée afin de rétablir un lien de confiance tant auprès des membres que de la population en général.

Il serait peut-être intéressant de démontrer aux employés syndiqués l'importance du pouvoir syndical en se servant d'exemples concrets comme par exemple les conséquences des lois « right to work » vécues entre autres par la population de Détroit au Michigan. On pourrait leur faire prendre conscience de tous les gains obtenus par les instances syndicales en comparant leurs conditions de travail inscrites aux diverses conventions collectives par rapport aux droits des travailleurs non syndiqués qui sont édictés par la Commission des Normes du Travail.

Beaucoup de citoyens perçoivent le syndicat négativement puisqu'ils n'en entendent parler généralement que lorsque ça va mal (conflits de travail, négociations, etc.). Il serait important qu'ils soient sensibilisés au fait que

les gains obtenus par les employés syndiqués bénéficient à l'ensemble de la population, par exemple l'amélioration au niveau des congés de maternité, la conciliation travail/famille... Il ne faut pas oublier non plus que les revendications lors du renouvellement des conventions collectives des employés du secteur public ont également pour but de maintenir de la qualité des services dispensés à la population.

Le syndicat devra également s'ajuster à une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée et tenir compte du défi pour les entreprises qui tentent d'améliorer leur productivité tout en tentant d'attirer et retenir leurs employés dans un contexte où la population en âge de travailler se raréfie en raison de son vieillissement.

Un partenariat pourrait être implanté entre les employés, les syndicats et les employeurs afin d'améliorer les conditions de travail tout en rentabilisant l'entreprise. Pour la jeune génération de travailleurs, il est très important que leur employeur s'assure de développer son entreprise tout en respectant l'environnement et procède à des achats responsables. Une implication de tous pourrait être envisagée au début des processus de

changements organisationnels et l'employeur aurait tout à gagner à favoriser la consultation auprès du syndicat représentant les employés.

Il faudrait travailler à implanter des relations patronales-syndicales qui misent sur la coopération, la transparence et la confiance. Il est prouvé qu'une présence syndicale encourage l'implication des salariés et facilite la communication tout en permettant la stabilité de la main-d'œuvre et l'accès à la formation.

À mon humble avis, le rôle du syndicat pour le futur devra passer par une communication efficace permettant de rallier et mobiliser ses membres tout en sensibilisant le public en général sur l'importance du mouvement syndical et développer une collaboration avec les employeurs afin d'obtenir d'en venir à des solutions gagnantes pour tous, le tout en ne négligeant pas le pouvoir de l'action politique.

En résumé : Communiquer, négocier, proposer et s'impliquer.